

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2024

Le conseil municipal de LUSSAS s'est réuni en séance ordinaire le mardi 19 novembre à 18h30 sous la présidence de Claude MONCOMBLE, Maire.

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14</p> <p>NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;</p> <p>que la convocation du Conseil avait été faite le 12 novembre 2024 ;</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf du mois de Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de LUSSAS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Claude MONCOMBLE.</p> <p>Présents : MM - William AUBERT - Michel BOYER - Elyette BOYREL - Frédéric CHAZOT - Anne-Claire DUTREIX - Guillaume JOUVE - Serge JOUVE - Antoine LAINÉ - Fanny MALIS- Claude MONCOMBLE - Laura MONNIER - Isabelle POUZACHE - Nadège RIEUSSET - Chantal TRAN -</p> <p>Excusés : MM - Jérôme GUEY.</p> <p>Absents : MM</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Mme Nadège RIEUSSET a été désignée pour remplir cette fonction.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ordre du jour :

- 1) Marché à bons de commande, terrassements, voirie et réseaux divers : dossier de consultation des entreprises ;
- 2) Présentation du rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols de 2011 à 2022 ;
- 3) DETR 2025 : demande de financement pour l'aménagement de 3 logements communaux ;
- 4) Mise en place d'une vidéo protection ;
- 5) Questions diverses ;

➤ Marché à bons de commande, terrassements, voirie et réseaux divers : dossier de consultation des entreprises ;

L'assemblée délibérante approuve le dossier de consultation des entreprises en vue du renouvellement du marché à bons de commande : terrassements, voirie et réseaux divers selon les critères d'attribution suivants : prix des prestations : 60% et valeur technique : 40%.

➤ Présentation du rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols de 2011 à 2022 ;

Le conseil municipal approuve le rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols de 2011 à 2022. Celui-ci doit présenter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers exprimée en nombre d'hectares. Le rapport rend compte de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation sont atteints. Il permet de prendre connaissance et de justifier la consommation forestière réalisée. Le rapport permet d'orienter la décision politique sur l'aménagement.

➤ DETR 2025 : demande de financement pour l'aménagement de 3 logements communaux ;

Madame le maire rend compte à l'assemblée de l'estimation financière de l'avant-projet de réhabilitation des 3 logements communaux situés route de l'Echelette. Le montant total des travaux est estimé à 300 000.00€ H.T

La commune sollicite l'Etat dans le cadre du dispositif DETR DSIL 2025.

➤ Mise en place d'une vidéo protection :

Le conseil municipal approuve le lancement de l'étude d'un projet d'installation de vidéo protection avec le référent de sureté en prévention technique de la Gendarmerie de l'Ardèche.

➤ Proposition de motion sur les mesures d'économie imposées aux collectivités dans le loi de finances 2025 ;

Le conseil municipal adopte la motion de soutien à l'action de l'AMF contre les mesures d'économies imposées aux collectivités territoriales dans la loi de finances pour 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h15.